



RÉSEAU DES ÉMETTEURS FRANÇAIS UNION FRANÇAISE DES RADIOAMATEURS

Union sans but lucratif regroupant les radioamateurs, arrêté du 3/1/1994, reconnue d'utilité publique, décret du 29/11/1952
Section française de l'Union internationale des radioamateurs (I.A.R.U.)
Siège social : 32 rue de Suède, 37100 TOURS – Services administratifs : BP 7429 – 37074 TOURS CEDEX 2
Tél. 02.47.41.88.73 – Fax : 02.47.41.88.88

COMMISSION DES CONCOURS

Compte rendu de la réunion de la commission des concours du vendredi 16 octobre 2015 à Tours

Membres présents : F1BLQ, F4CWN, F5AGO, F5LEN, F5FLN et F8BXI (Rubriques concours HF et THF – liaison avec le CA)

Excusés : F4CIB, F5MUX, F6IIT, F6GIF

Invités : F1NGP et F6DZR candidats

Destinataires : Membres, Président, Sièges

Secrétaire de la réunion : F5LEN

Ouverture de la réunion 15h.

1. Renouvellement du Tiers sortant (F1BLQ, F5AGO, F6GIF).

Pierre Lelu F6GIF après trente années passées à la commission des concours, et ceci sans interruption, ne renouvellera pas son mandat. La commission remercie très chaleureusement Pierre pour le travail effectué tout au long de ses années. Son expérience et sa pondération ont été d'une grande richesse.

F1BLQ et F5AGO souhaitent poursuivre leur participation pour un nouveau mandat.

Un vote unanime reconduit les deux membres sortants.

Deux candidats ont fait part de leur volonté de nous rejoindre. Yann F1NGP et Lionel F6DZR.

Après un vote unanime, la commission est heureuse de les accueillir.

2. Date de la prochaine réunion

Depuis quelques années une unique réunion plénière est organisée chaque année au lieu de deux. F5LEN remarque que depuis que la commission ne se réunit plus qu'une fois par an, le travail de celle-ci est devenu plus compliqué. Bien que les conférences à distances soient efficaces, elles ne suppléent pas complètement à l'ancien mode de fonctionnement. La diversité des échanges et des sujets abordés nécessiterait de revenir à deux rencontres annuelles. Les conférences à distance au cours de l'année seraient réservées pour traiter un point précis nécessitant une décision rapide. La commission demande donc à F8BXI de consulter le CA sur ce point. La prochaine réunion plénière se tiendra le samedi 19 mars 2016 à 9h si possible au siège du REF.

3. Point sur la publication des concours 2015 et sur la vie de la commission depuis avril.

Quelques concours accusent un retard de publication par rapport au calendrier fixé. Il est important de retrouver un rythme de publication conforme au planning déjà diffusé. F8BXI fournira de nouveau ce planning.

4. Adaptations règlement CDF HF suite au sondage 2014.

Le sujet récurrent de l'activité des stations multi-opérateurs lors des parties CW et SSB a été de nouveau posé. Après un vote unanime la règle interdisant deux changements de bande consécutifs reste maintenue. Seule sa durée sera ramenée à 10mn comme pour d'autres concours internationaux.

Sur proposition de F1NGP une catégorie multi-multi est introduite à titre expérimental pendant 2 ans. Décision prise après un vote (unanimité moins une voie *contre*).

Le cas des stations Maritime Mobile n'était jusque là pas prévu dans le règlement. Une station /MM comptera maintenant pour trois (3 points) sans multi quelque soit sa nationalité et son lieu d'émission. Une station /MM ne pourra être classée.

Un débat animé s'engage sur la façon de classer les stations multi-op. Une nouvelle fois nous rappelons qu'il n'existe qu'une seule catégorie regroupant les stations multi-op dont les radio-clubs font évidemment partie.

En revanche il existe des récompenses pour les stations multi-op hors radio-clubs et des récompenses pour les radio-clubs. Le classement des radio-clubs apparaît en marge du classement multi-op. Sur proposition de F5LEN il est envisagé de ne plus réaliser qu'un seul et unique classement avec une seule récompense pour toutes les stations multi-op. Et de faire apparaître un classement complémentaire séparé pour les RC avec attribution d'un diplôme pour les meilleurs d'entre-eux. Le classement RC étant conservé pour permettre aux associations de chasser d'hypothétiques subventions.

Sans consensus à l'issue de la discussion, les règles resteront inchangées en 2016.

Le cas des indicatifs spéciaux utilisés par des RC est abordé. A partir de 2016 il faudra utiliser un indicatif club (FxK) pour intégrer le classement radio-clubs comme demandé par une écrasante majorité au sondage 2014.

5. CDF THF. Suite sondage 2014, répartition bandes V/U et SHF.

La question était posée de savoir si il fallait réintroduire une autre organisation du trafic entre les différentes bandes VHF, UHF et SHF lors du championnat de France THF. Etant donné le parfait équilibre entre les pour et les contres (225/223) le règlement actuel est maintenu.

6. Introduction d'une catégorie 6h sauf CDF THF et modalités (IARU)

L'IARU a introduit une classe 6h permettant à une station de ne participer que 6h sur les 24h d'un concours classique. Cette période de trafic de 6h peut (ce n'est pas une obligation) être divisée en deux périodes. Si il y a un arrêt dans le trafic alors cette pause devra être au minimum de 2h.

La commission se montre favorable à cette nouvelle catégorie. Cependant, il est nécessaire d'adapter les outils informatiques au niveau des logiciels de logs comme des logiciels de correction. Cette classe sera introduite dès que ces modifications informatiques auront été réalisées.

7. Point sur le concours F9NL du REF 65 et lien avec la commission des concours.

Le trophée F9NL organisé par le REF65 est un concours populaire en UHF. Son organisation et la correction de ce concours continueront à être assurées par le REF65 mais il sera intégré de nouveau au calendrier de la commission comme les autres concours organisés par le REF. De la même manière, la communication dans Radio-Ref sera faite de façon identique aux autres concours.

8. Modification de calendrier pour les concours TVA

Depuis 2015 l'IARU TVA se déroule en même temps que le championnat de France TVA au mois de juin. Il est donc nécessaire de trouver un nouvel aménagement.

Le calendrier 2016 pour les concours TVA sera le suivant :

12&13 mars National TVA

11&12 juin IARU TVA région 1

10&11 septembre championnat de France TVA

10&11 décembre National TVA

Attention aux nouveaux horaires qui seront dès l'an prochain du samedi **12 h Utc** au dimanche **18 h Utc**.

9 Publication des logs et erreurs

Les fichiers de logs envoyés par tous les concurrents seront rendus publics en téléchargement.

Les logs seront téléchargeables unitairement dès la fin du délai de réception des logs.

D'autre part, les fichiers d'erreurs de tous les concurrents seront également rendus publics en même temps que la publication des résultats sur le site internet de la commission des concours.

10 Questions diverses.

Suite à des erreurs concernant la classe de puissance de certaines stations apparues dans le classement du championnat de France HF, il est nécessaire de donner une explication. Lors de l'intégration des logs dans le logiciel de correction des anomalies peuvent être détectées sur les entêtes des fichiers. Le logiciel arrête alors l'intégration des logs et demande une validation manuelle du log. Le correcteur doit alors apporter les modifications nécessaires. Mais lors de cet arrêt, la classe de puissance et par défaut la classe B. C'est pourquoi des stations en classe C se sont retrouvées en B. Une modification sera apportée au logiciel.

Fin de la réunion 19h.

A Nancy le 18 octobre 2015

Pascal Grandjean – F5LEN